PAROISSES SANCTUS ET SAINTE MÈRE TERESA EN VIENNOIS

diocèse de GRENOBLE VIENNE

Vers le sacrement du mariage

LETTRE AUX FIANCÉS

Chers amis,

Vous exprimez le souhait de vous préparer au sacrement du mariage. Nous vous félicitons pour ce beau projet ! Le mariage est bien plus qu'un simple événement festif à l'église, c'est un sacrement pour toute la vie.

Mais au fait, qu'est-ce qu'un sacrement ?

Pour faire bref : un sacrement est le signe visible d'une réalité invisible. C'est un signe qui dit la grâce et l'amour que Dieu nous donne et qu'il réalise dans notre vie et que nous accueillons dans la foi ! Ce n'est ni de la magie, ni juste symbolique. C'est une réalité spirituelle qui nous aide à grandir en enfant de Dieu et fortifie notre marche à la suite du Christ, avec l'aide de l'Esprit-Saint.

Pourquoi un sacrement pour le mariage ?

Le sacrement de mariage est le signe de l'alliance vécue dans l'amour de Dieu. Alliance de Dieu avec l'humanité. Alliance renouvelée en Jésus son Fils qui est mort et ressuscité pour nous dire et nous donner son amour. Et aussi alliance d'un homme et d'une femme créés à l'image de Dieu et invités à aimer à sa ressemblance.

Le but du sacrement du mariage est de constituer une famille qui vit dans la foi chrétienne. La famille qui désire vivre ainsi à l'écoute de Jésus-Christ, forme comme une petite Église (domestique) où les enfants sont initiés à une vie dans la foi et l'amour de Dieu et du prochain.

Quelles sont les conditions préalables pour vivre ce sacrement ?

- Être majeur, baptisé, et avoir reçu une initiation chrétienne. Si cela n'a pas été fait, il sera bon de recevoir le sacrement de confirmation avant le mariage ou dans sa continuité.

Si l'un de vous n'est pas baptisé, il pourra commencer une préparation au baptême ou devra au moins être en accord avec les engagements de ce mariage et ne pas s'opposer à ce que son conjoint catholique puisse vivre pleinement sa foi.

- Être pleinement libre de s'engager envers et avec l'autre. Avoir le désir d'aimer l'autre dans le respect et la fidélité pour toute sa vie. Accueillir la vie qui pourra naître de cette union et éduquer ses enfants dans la foi chrétienne sur laquelle repose cet engagement du couple.

Le mariage ne suppose pas qu'une capacité personnelle à vivre ces engagements, mais à chercher à s'appuyer sur la grâce de Dieu pour vivre cela.

Concrètement :

Vous allez bénéficier d'un premier entretien avec un prêtre ou un diacre de la paroisse pour faire connaissance et exprimer votre projet. Il est là pour vous aider à avancer et pour discerner avec vous ce qui pourra correspondre le mieux à votre cheminement dans la foi aujourd'hui. Vous pourrez aborder avec lui tout au long de votre préparation les questions et sujets plus personnels qui se posent à l'un ou l'autre d'entre vous ou à votre vie de couple. Le but est de vous aider au mieux à poser les bases solides à cette belle aventure qu'est le sacrement du mariage !

Que Dieu vous bénisse et vous guide en toutes vos démarches !

Pour les prêtres et diacres des paroisses Sanctus et Ste Mère Teresa en Viennois,
Père Philippe Rey, Curé.